

Cotonou, le 20 JAN 2026

N° 001 /CENA/PT/RAP/DGE/SP

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

AVIS D'APPEL À CANDIDATURES POUR LE RECRUTEMENT DES AGENTS ÉLECTORAUX DANS LE CADRE DE L'ÉLECTION PRÉSIDENTIELLE DU 12 AVRIL 2026.

Dans le cadre de l'organisation de l'élection présidentielle du 12 avril 2026 en République du Bénin, la Commission électorale nationale autonome (CENA) lance un appel à candidatures en vue du recrutement des :

- Coordonnateurs d'Arrondissement ou de Zone (CA ou CZ) ;
- Assistants de Coordonnateur d'Arrondissement ou de Zone (ACA ou ACZ) ;
- Membres de Postes de Vote (MPV).

1- COORDONNATEURS D'ARRONDISSEMENT OU DE ZONE (CA ou CZ)

➤ PROFIL

Peuvent être candidats au poste de Coordonnateur d'Arrondissement ou de Zone, les citoyens béninois de l'un ou l'autre sexe appartenant à l'une ou l'autre des catégories ci-après :

- Magistrats en activité ou non ;
- Greffiers ou officiers de justice en activité ou non ;
- Administrateurs civils en activité ou non ;
- Administrateurs électoraux en activité ou non ;
- Cadres de la catégorie A ou équivalent en activité ou non.

➤ DOSSIER DE CANDIDATURE

- un formulaire d'inscription à remplir en ligne à l'adresse <https://erecrutement.cena.bj>;
- une copie numérique d'une pièce d'identification nationale portant le NPI du postulant à joindre au formulaire rempli en ligne ;
- une copie numérique d'une attestation de diplôme ou tout autre document officiel justifiant de l'appartenance du postulant à l'une des catégories socio-professionnelles précitées à joindre au formulaire rempli en ligne.

2- ASSISTANTS DES COORDONNATEURS D'ARRONDISSEMENT OU DE ZONE (ACA ou ACZ)

➤ PROFIL

Peuvent être candidats au poste d'Assistant de Coordonnateur d'Arrondissement ou de Zone, les citoyens béninois de l'un ou l'autre sexe, titulaires du baccalauréat plus deux (BAC+2) au moins ou d'un diplôme équivalent.

➤ **DOSSIER DE CANDIDATURE**

- a. un formulaire d'inscription à remplir en ligne à l'adresse <https://erecrutement.cena.bj> ;
- b. une copie numérique d'une pièce d'identification nationale portant le NPI du postulant à joindre au formulaire rempli en ligne ;
- c. une copie numérique d'une attestation du diplôme requis à joindre au formulaire rempli en ligne.

3- MEMBRES DE POSTES DE VOTE (MPV)

➤ **PROFIL**

Peuvent être candidats au poste de Membre de Poste de Vote, les citoyens béninois de l'un ou l'autre sexe remplissant les conditions suivantes :

- Le président du poste de vote doit appartenir à la catégorie des cadres A ou B de la fonction publique ou équivalent, en activité ou à la retraite, résidant dans le département de son poste de vote ;
- Les assesseurs composant les postes de vote doivent être titulaires du baccalauréat ou d'un niveau équivalent.

➤ **DOSSIER DE CANDIDATURE**

- a. un formulaire d'inscription à remplir en ligne à l'adresse <https://erecrutement.cena.bj> ;
- b. une copie numérique d'une pièce d'identification nationale portant le NPI du postulant à joindre au formulaire rempli en ligne ;
- c. une copie numérique d'une attestation du diplôme requis à joindre également au formulaire rempli en ligne.

4- DÉPÔT DES DOSSIERS

Les dossiers de candidature seront déposés contre récépissé d'enregistrement pour toutes les candidatures en ligne, à l'adresse <https://erecrutement.cena.bj> **du 20 janvier au 02 février 2026.**

NB : Il est précisé que les postulants ayant déjà soumis leur candidature dans le cadre des élections couplées législatives et communales du 11 janvier 2026 doivent procéder à un nouvel enregistrement en ligne afin de mettre à jour leur dossier et garantir la prise en compte de leur candidature pour l'élection présidentielle du 12 avril 2026. En revanche, ceux qui ne se sont pas inscrits lors de ces élections peuvent également procéder à un nouvel enregistrement.

Pour toute information, prière de contacter la CENA à travers ses canaux numériques à l'adresse <https://erecrutement.cena.bj>

